

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Joindre une copie des décisions d'octroi des subventions ou à défaut le courrier de demande

COLLECTIVITE : VILLE DU TREPORT

INTITULE DE L'OPERATION :

RENOVATION DU PATRIMOINE PUBLIC HISTORIQUE, CLASSE ET NON CLASSE TREPORTAIS

COUT PREVISIONNEL GLOBAL DU PROJET (HT): ...692 059.27€ HT

SUBVENTION SOLLICITEE : ☐ DETR ☒ DSIL

FINANCEURS	Subvention sollicitée ou acquise	Montant HT	Base subventionnable	Taux d'intervention
DETR				
DSIL	Sollicitée	207 617.78€	692 059.27€	30.00%
Métropole				
Autre subvention Etat	Accordée (Eglise-DRAC)	73 199.00€	162 322.71	10.58%
Département	Accordée (Eglise)	36 599.00€	162 322.71	5.29%
Région				
Autres (à préciser)				
Sous-total				
Autofinancement : Fonds propres		374 643.49		54.13%
Autofinancement : Emprunts				
TOTAL HT		692 059.27€	692 059.27€	100%

Attention : le montant des aides publiques directes ne peut dépasser 80% du montant prévisionnel de la dépense.

Date : 12 AVR. 2021

Signature du Maire et cachet de la collectivité

